



NATION
huronne-wendat




Bureau du
Nionwentsio

Wendake, le 30 mars 2017

INFO GESTION MATIÈRES RÉSIDUELLES

CALENDRIER DES COLLECTES

Pour 2017-2018, l'horaire des collectes des matières résiduelles demeure le même soit, **tous les vendredis** pour les ordures ménagères et, **tous les deux vendredis** pour les matières recyclables (logo ). De plus, il y aura de nouveau cette année trois collectes d'encombrants soit les **22 mai, 10 juillet, 13 novembre 2017** (logo : « M »). Vous trouverez en pièce jointe un **calendrier aide-mémoire**.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS : ÉCOCENTRES

Seules les ordures ménagères seront ramassées lors de la collecte régulière. Elles ne doivent pas contenir de peinture, d'huile, de solvant, de roches, de terre, de cendres chaudes, ni d'encombrants (monstres) ou de matériaux secs (rebut de construction).

Dans l'éventualité où vous voudriez vous départir de ce type de rebuts, avant l'une des trois collectes annuelles d'encombrants, il vous est possible de consulter les sites internet www.recyc-quebec.gouv.qc.ca, www.reduiremesdechets.com ou encore le site de la Nation, www.wendake.ca. Vous y trouverez une foule d'endroits où il vous sera possible d'en disposer gratuitement, tout en favorisant la valorisation et le réemploi.

De plus, les Services techniques du Conseil ont conclu une entente autorisant, sous certaines conditions, l'accès, pour les résidents de Wendake, aux écocentres de la Ville de Québec. Vous pourrez obtenir des informations complémentaires sur la localisation des centres, leurs heures d'ouverture et les matières acceptées en consultant les sites internet www.ville.quebec.qc.ca/ecocentre, ou encore celui de la Nation www.wendake.ca onglets : Services / Bureau du Nionwentsio / Gestion des matières résiduelles.

HERBICYCLAGE ET COMPOST DOMESTIQUE

L'arrivée du printemps s'accompagne des épisodes de tonte des pelouses et de désherbage. La gestion des rebuts générés par ces activités devient problématique lorsqu'on en dispose dans le cadre de la collecte régulière des ordures. En effet, leur abondance saisonnière génère une hausse marquée des volumes d'ordures collectées et une augmentation significative des coûts financiers et environnementaux de disposition. De plus, nous vous avisons qu'**à partir de 2017 il sera interdit de disposer des rognures de gazon et herbes dans les ordures domestiques**. Les solutions envisageables consistent à :

1. Laisser sur place le gazon coupé : l'herbicyclage

C'est la meilleure méthode pour en disposer. Les rognures de gazon laissées sur place constituent un bon engrais naturel. Vers de terre et micro-organismes les transformeront en éléments nutritifs. Il s'agit tout simplement de couper la pelouse un peu plus souvent et d'utiliser une lame de tondeuse déchiqueteuse.



2. Le compostage domestique

Il existe des techniques simples et abordables qui permettent de réaliser son propre compost particulièrement avec les herbes, les rognures de gazon étant plus difficiles à composter. Encore une fois, micro-organismes et vers de terre se chargeront de transformer les rebuts organiques en engrais naturel que l'on peut réutiliser sur la pelouse ou le jardin. À ce sujet, nous pouvons vous offrir une assistance technique. D'ailleurs, une **conférence sur les techniques de compostage domestique** vous sera offerte prochainement. Un avis vous sera transmis sous peu.

CONTENANTS POUR LA COLLECTE DES ORDURES

Exception faite des feuilles d'arbres dont on peut disposer en utilisant des sacs de plastique d'un volume maximal de 100 litres, **l'utilisation d'un contenant pour la disposition des ordures est réglementée.** **Nous vous suggérons de vous munir d'un contenant de type bac roulant de 360 litres, noir, avec couvert intégré compatible avec les équipements de collecte.** Dans l'éventualité où vous décidez de vous munir de ce type de bac, il nous fera plaisir de vous renseigner pour que vous puissiez orienter convenablement votre choix.

De plus, les bacs utilisés pour la collecte des matières résiduelles (ordures et recyclage) doivent être idéalement placés :

- à **l'intérieur des limites** de votre terrain et **non dans l'emprise de la voie publique**;
- les poignées et les roues en **direction de la maison** (voir indications sur le couvert);
- **de part et d'autre** de votre entrée.

Il est **interdit** de les laisser en permanence en bordure de la voie publique.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

À Wendake, plus de 300 tonnes de déchets sont voués annuellement à la revalorisation ou au réemploi plutôt qu'à l'élimination par enfouissement ou incinération, réduisant ainsi considérablement les impacts financiers et environnementaux liés à la gestion de ces matières résiduelles. Votre implication est très appréciée. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler :

- de ne **jamais déposer d'ordures domestiques** dans le bac de recyclage;
- qu'il est **essentiel de placer les matières recyclables dans votre bac de recyclage**. Autrement, assurez-vous de **défaire les boîtes et objets volumineux** pour faciliter leur manipulation et leur accessibilité aux équipements de collecte;
- que **les ordures ne sont pas toutes recyclables. La qualité des matières qu'on y retrouve est garante de leur réutilisation** (consultez les sites internet www.reduiremesdechets.com (onglets : faire sa part/récupérer) ou encore celui de la Nation www.wendake.ca (onglets : Services / Bureau du Nionwentsio / Gestion des matières résiduelles)



NATION
huronne-wendat

CALENDRIER DES COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
2017-2018

AVRIL 2017

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	♻️	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	♻️	29	30

MAI 2017

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	♻️	13	14
15	16	17	18	19	20	21
M	23	24	25	♻️	27	28
29	30	31				

JUIN 2017

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	♻️	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	♻️	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET 2017

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	♻️	8	9
M	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	♻️	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT 2017

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	♻️	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	♻️	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE 2017

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				♻️	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	♻️	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	♻️	30	

OCTOBRE 2017

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	♻️	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	♻️	28	29
30	31					

NOVEMBRE 2017

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	♻️	11	12
M	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	♻️	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE 2017

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	♻️	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	♻️	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2018

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1	2	3	4	♻️	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	♻️	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2018

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	♻️	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	♻️	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS 2018

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	♻️	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	♻️	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	♻️	31	



Collecte des matières recyclables

M Collecte des encombrants

POUR INFORMATION : 418-843-3767

QUOI RÉCUPÉRER ?

Matières récupérées	Matières non récupérées
<u>Papier</u> Journaux et circulaires Papier à lettres et enveloppes Livres, revues et magazines	<u>Papier</u> Papier carbone et papier ciré Papier mouchoir et essuie-tout Papier plastifié ou métallisé (sacs de croustilles et amuse-gueules)
<u>Carton</u> Boîtes et emballages en carton (cirés ou non)	<u>Carton</u> Carton souillé par la nourriture
<u>Verre</u> Pots et bouteilles non cassés	<u>Verre</u> Porcelaine et céramique Ampoules électriques et tubes fluorescents Vitres, miroir et cristal
<u>Métal</u> Boîtes de conserve Canettes, assiettes et autres contenants en aluminium	<u>Métal</u> Contenants de peinture et de solvant Bombes aérosol, piles et batterie Appareils électriques et chaudron
<u>Plastique</u> Bouteilles et contenants en plastique identifiés par le symbole du recyclage	<u>Plastique</u> Sacs et pellicules de plastique Contenants en styromousse Jouets, toiles de piscine et boyaux d'arrosage
<u>Contenants multicouches</u> Contenants de lait Contenants de jus	